

## **AGENT.E D'ACCUEIL ET DE SURVEILLANCE**

SPECIALITE ACCUEIL ET SURVEILLANCE

### **LA DESCRIPTION DU POSTE**

Au sein d'une brigade des espaces verts ou d'une brigade de mairie d'arrondissement de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention de la Ville de Paris, vous serez chargé de la surveillance des bâtiments (mairies, bâtiments administratifs), des parcs, des jardins, des bois et exercerez les missions suivantes :

- Accueil, information et orientation des usagers en veillant à leur sécurité ;
- Protection des lieux dont vous aurez la surveillance et veiller au respect de la réglementation.

#### Les conditions de travail :

- Travail en station debout
- Travail en roulement horaire
- Travail le plus souvent en extérieur
- Pouvoir effectuer à pied au moins 10 kilomètres par jour
- Port d'une tenue réglementaire

### **LE CONTRAT**

Recrutement visant la **titularisation dans la fonction publique territoriale**, poste de catégorie C.

#### Temps de travail et horaires :

- ✓ 33h hebdomadaires / 8h15 par jour
- ✓ Horaires en roulement et variables selon le poste et la période de l'année (amplitude horaire : 06h40-22h50)
- ✓ 1 samedi matin sur 2 travaillé en brigade de mairies
- ✓ 1 week-end sur 2 travaillé en brigade des espaces verts

#### Congés :

- ✓ 25 jours de congés annuels
- ✓ Entre 13,5 et 27,5 jours de RTT en fonction de l'affectation.

Salaire net mensuel : 1592€ en début de carrière

En complément, les week-end et jours fériés travaillés

### **LE RECRUTEMENT**

Le recrutement se déroule en 2 étapes :

1. Phase d'admissibilité : sélection sur dossier
2. Phase d'admission pour les candidats admissibles : entretien de motivation

### **LES PRÉREQUIS**

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique, notamment :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, de la confédération suisse, de la Principauté de Monaco ou de la Principauté d'Andorre ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction.

### **POUR CANDIDATER**

Si vous êtes **inscrit.e à la Mission Locale de Paris** :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation **liés à l'offre et en format Word** dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes **pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris**, inscrivez-vous !